



PROJET ÉDUCATIF

2023-2027

École Desjardins

1860, 1^{re} Rue
Lévis (Québec) G6W 5M6

Centre
de services scolaire
des Navigateurs

Québec 

LE PROJET ÉDUCATIF

DÉFINITION				
<p>Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.</p>				
ÉTAPES				
1	2	3	4	5
Analyse des environnements externe et interne	Détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles	Transmission et diffusion du projet éducatif	Mise en œuvre et suivi du projet éducatif	Reddition de comptes
CONDITIONS GAGNANTES				
★ Gestion collaborative	★ Consultations	★ Travail d'équipe	★ Échéancier de travail	★ Concertation
CONTENU				
● Description du contexte	● Indicateurs et cibles	● Orientations et objectifs	● Périodicité de l'évaluation du projet éducatif	
OBLIGATIONS				
<ul style="list-style-type: none">● Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du ministère de l'Éducation● Assurer la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire● Respecter la liberté de conscience et de religion● Respecter les modalités établies par le ministre				

L'analyse et l'utilisation des données permettent d'établir l'état des lieux et assure une veille permanente de la progression du projet éducatif. La périodicité de l'évaluation du projet éducatif doit s'effectuer biannuellement pour réajuster au besoin les stratégies ou autres aspects et par une reddition de comptes finalisée le 30 octobre.

DÉMARCHE D'ÉLABORATION

Quoi (sujet)	Quand (date)	Qui (comité, assemblée générale, etc.)
Mission Vision valeur	22 mars	Assemblée générale
Analyse du milieu : résultats des élèves et aspect pédagogique	24 mars	Comité de pilotage
Analyse du milieu : climat scolaire	13 avril	Comité de pilotage
Analyse du milieu	19 avril	Assemblée générale
Consultation du PEVR de la DG et des travaux du comité de pilotage	26 avril	Conseil d'établissement
Présentation et adoption du Projet Éducatif 2022-2023	24 mai	Conseil d'établissement

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET ÉDUCATIF

Nom	Fonction (enseignant, professionnel, éducatrice SDG, etc.)
Caroline Trudeau (juin 2023)	Direction
Julie Fréchette (juillet 2023)	Direction
Marie-Ève Charest	Leader pédagogique
Julie Dufour	Leader pédagogique
Andrée-Anne Carbonneau	Leader pédagogique
Frédéric Aubin	Coordonnateur climat sain et sécuritaire et enseignant
Annie Piché	Responsable du SDG
Catherine Turmel	Orthopédagogue
Nathalie Lebel	Technicienne en éducation spécialisée

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CE)

Nom	Fonction (membres du personnel, parents, représentant de la communauté, etc.)
Caroline Trudeau (juin 2023)	Direction
Julie Fréchette (juillet 2023)	Direction
Marie-Ève Charest	Leader pédagogique
Julie Dufour	Leader pédagogique
Andrée-Anne Carbonneau	Leader pédagogique
Frédéric Aubin	Coordonnateur climat sain et sécuritaire et enseignant
Annie Piché	Responsable du SDG
Catherine Turmel	Orthopédagogue
Lamia Dine	Parent conseil d'établissement
Pascal Plamondon	Parent conseil d'établissement
Doris Lachance	Parent conseil d'établissement
Elena Filtchakova	Parent conseil d'établissement
Thioro Sarr Faty	Parent conseil d'établissement
Christine Petryk	Parent conseil d'établissement

Étape 1

CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

ENVIRONNEMENT EXTERNE

L'École Desjardins, construite dans les années 1950, est située dans le secteur de Saint-David de la Ville de Lévis.

Le secteur de Saint-David est divisé de part et d'autre du boulevard Guillaume-Couture. Récemment, une partie du secteur de Saint-David se développe par l'ajout de logements locatifs.

L'indice du milieu socio-économique (IMSE) est de 3 sur 10 et l'indice du seuil de faible revenu (SFR) est de 4 sur 10 (MEQ, 2021-2022) pour l'école Desjardins. Le ministère de l'Éducation classe les écoles sur une échelle de 1 à 10, 1 représentant une école très favorisée et 10, une école très défavorisée.

L'école Desjardins est donc qualifiée d'école favorisée concernant l'IMSE et moyennement favorisée concernant le SFR.

L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (ce qui représente le tiers du poids de l'indice).

Le SFR correspond à la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu. Le seuil de faible revenu se définit comme le niveau de revenu selon lequel on estime que les familles consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement.

Selon les données du recensement de 2016, il y a plusieurs familles monoparentales ayant un enfant de moins de 18 ans dans deux secteurs de Saint-David : soit 25,5 % au nord du boulevard Guillaume-Couture et 21,2 % au sud du boulevard. Au nord du boulevard Guillaume-Couture, 10 % de la population âgée de 25 à 44 ans n'a pas de diplôme et 20 % de la population âgée de 15 ans et plus a un diplôme d'études secondaires comme plus haut niveau de scolarité. C'est semblable au sud du boulevard Guillaume-Couture avec un pourcentage de 21,3. Le secteur Saint-David plus favorisé se trouve au sud du boulevard Guillaume-Couture désigné agrandissement dans les données du recensement. Dans ce secteur, il y a moins de familles monoparentales, 15,9 % par comparaison aux deux autres secteurs de Saint-David. Aussi, seulement 2 % de la population âgée de 25 à 44 ans n'a pas de diplôme et 14 % de la population âgée de 15 ans et plus a un diplôme d'études secondaires comme plus haut niveau de scolarité. À l'issue de ces données, on comprend donc que l'école Desjardins compose avec des élèves dont la réalité est bien différente.

ENVIRONNEMENT INTERNE

L'école Desjardins accueille les élèves de l'École de l'Auberivière dès la 4^e année qui poursuivent leur cheminement scolaire jusqu'en 6^e année. La direction, responsable de cet établissement, travaille en partenariat avec le Patro de Lévis et les Corsaires de l'École secondaire Pointe-Lévy pour offrir des activités parascolaires. Les membres du personnel ont la chance de collaborer avec des familles impliquées qui soutiennent leur enfant pour leur réussite éducative.

Le projet éducatif de l'École Desjardins vise à offrir à tous ses élèves un environnement éducatif stimulant et des conditions propices au développement des savoirs. L'élève développe des savoirs sur le plan de l'instruction, des savoir-être sur le plan de la socialisation et des savoir-faire sur le plan de la qualification.

Par les enseignements, l'élève s'instruit en développant ses habiletés intellectuelles et la maîtrise des savoirs.

Dans le développement du savoir-être, l'élève socialise en apprenant à vivre ensemble afin d'accroître le sentiment d'appartenance à l'école. Cela se traduit aussi dans le respect des différences de chacun tout en développant les

compétences socio-émotionnelles. L'école doit, dans un contexte démocratique, promouvoir les valeurs qui permettront aux élèves de devenir des citoyens responsables et des individus épanouis.

Dans l'amélioration du savoir-faire, l'élève se qualifie selon des approches pédagogiques diverses. Ces approches rendent tous les élèves aptes à apprendre et à réussir leur parcours scolaire pour ainsi mieux s'intégrer à la société.

Les élèves évoluent dans un milieu sécuritaire, dynamique et créatif avec un personnel collaborateur et engagé. La direction met en place des outils et des conditions gagnantes pour valoriser le travail d'équipe, le partage d'expertise et la recherche de pratiques gagnantes pour l'amélioration des résultats et du bien-être des élèves.

De plus, les enseignants participent à la formation continue pour optimiser leurs pratiques d'enseignement notamment avec les technologies.

Les élèves et leur réussite

Il y a 116 élèves qui vivent une transition de l'École de l'Auberivière vers l'École Desjardins.

En juin 2022, le taux de réussite pour le passage au degré supérieur est de 100%.

Nombre d'élèves à l'École Desjardins	Niveau d'enseignement	Types de classes, parcours scolaires offerts	SFR	IMSE
318	4 ^e année du primaire (5 classes) 4 ^e -5 ^e du primaire (1 classe) 5 ^e année du primaire (3 classes) 5 ^e -6 ^e année du primaire (1 classe) 6 ^e année du primaire (4 classes)	Classes régulières et inclusives avec des élèves intégrés (Élèves immigrants en francisation, élèves ayant des troubles du comportement, des troubles du langage, des troubles de motricité globale et des troubles du spectre de l'autisme)	4/10	3/10

Le personnel scolaire et l'organisation scolaire

Le personnel scolaire compte :

- 21 enseignants
- 1 technicienne en service de garde
- 13 éducatrices au service de garde
- 1 orthopédagogue
- 3 techniciens(es) en éducation spécialisée
- 1 direction

Le personnel enseignant est stable depuis 2011 et l'âge moyen est de 40 ans. Le personnel est engagé, dynamique et mobilisé dans des projets novateurs et inspirants.

La direction est à l'écoute des besoins de tout le personnel et des élèves par son leadership et le partage d'expertise. Elle établit et maintient un climat positif, sain et sécuritaire avec un encadrement rigoureux.

Les parents peuvent participer aux formations et conférences offertes par L'École des parents du CSSDN.

De plus, les enseignants communiquent régulièrement avec les parents afin d'établir une relation de collaboration et d'entraide.

L'École Desjardins est parrainée par le Grand Défi Pierre Lavoie pour un projet d'embellissement de la cour d'école. Ce projet est divisé en 4 phases. À l'automne 2023, une piste d'hébertisme sera installée et une piste d'athlétisme sera également construite au printemps 2024. L'équipe-école poursuivra les démarches pour amasser les montants nécessaires pour les 3 autres phases. Ces étapes correspondent à un mur d'escalade, un espace de classe nature et un espace de jeux permanents.

Plus de 20% de nos élèves participent à des activités parascolaires. (Handball, cheerleading, basketball, volleyball et échecs).

À l'École Desjardins, plus de 97% de la clientèle est inscrite au service de garde à l'heure du dîner.

Environ 4% du nombre d'élèves présente des facteurs de vulnérabilité (Socio-économique).

Nous accueillons 13,7% des élèves dont au moins un des parents est d'origine autre que canadienne.

Il y a 4% du nombre d'élèves qui présente soit un handicap, une difficulté d'adaptation ou d'apprentissage qui sont intégrés en classe régulière et inclusive. Il y a 23% de la clientèle qui bénéficie de mesures supplémentaires et essentielles inscrites dans un plan d'intervention.

Il n'y a pas de situations d'intimidation, mais il y a des situations de violence verbale et physique, particulièrement aux récréations.

Environ 7% des élèves vivent une problématique nécessitant des rendez-vous avec des professionnels.

Nous priorisons l'approche par l'enseignement explicite, en mettant l'accent sur diverses pratiques :

- Projet « Bloc d'intervention » pour accompagner les élèves avec des besoins particuliers avec des cibles précises ;
- Ateliers en classe pour le développement des habiletés socio-émotionnelles et mise en place d'un plan d'action pour un milieu éducatif bienveillant et exclusif ;
- Amélioration des pratiques gagnantes par le travail collaboratif en communauté d'apprentissage professionnelle ;
- Enseignement explicite des stratégies des compétences en lecture et en écriture ;
- Application du modèle de réponse à l'intervention, modèle RAI, et de la différenciation pédagogique afin de bien répondre aux besoins de tous nos élèves ;
- Création de séquences d'apprentissage ;
- Accompagnement et rôle-conseil de l'orthopédagogue ;
- Évaluation commentée et non-chiffrée au service des apprentissages pour la motivation et la persévérance scolaire ;
- Renforcement positif pour tous les élèves ;
- Récréations avec des activités animées par l'enseignant d'éducation physique ;
- Implication des élèves dans la Brigade scolaire ;
- Activités créatives et actives au service de garde.

Climat scolaire (Questionnaire sur la Sécurité et la Violence dans les Établissements Québécois SÉVEQ)

Perception des élèves	Moyenne 2015	Moyenne 2017	Moyenne 2023
Climat de sécurité	91%	88%	91%
Climat de justice	88%	79%	83%
Climat relationnel et de soutien	93%	89%	89%
Engagement et attachement au milieu	84%	81%	83%

Manifestation (fréquence souvent à très souvent)	2015	2017	2023
Directe (insultes / menaces) <i>Insulté ou traité de noms</i>	14%	26%	28,4%
Indirecte (sociale) <i>On a parlé dans mon dos pour que mes amis ne me parlent plus</i>	7%	12%	16,6%

Analyse des résultats

De façon générale, on observe une augmentation des pourcentages des moyennes relativement au climat scolaire ce qui est favorable aux apprentissages ainsi qu'une légère augmentation des manifestations de la violence directe et indirecte. Le défi demeure au niveau du langage et de la médisance.

RÉSULTATS SCOLAIRES

Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4^e année

Juin 2019	Juin 2022	Juin 2023
54,7%	77,2%	61,6%

Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de 6^e année en écriture

Juin 2019	Juin 2022	Juin 2023
66,3%	80%	81,6%

Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 6^e année

Juin 2019	Juin 2022	Juin 2023
59,1%	73,6%	83,7%

Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Résoudre), 6^e année

Juin 2019	Juin 2022	Juin 2023
83,5%	81,8%	89,8%

Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Reasonner), 6^e année

Juin 2019	Juin 2022	Juin 2023
68,5%	80%	79,6%

Nous pouvons observer une plus grande vulnérabilité chez les élèves de 4^e année en français lecture. En effet, en juin 2023, 61,6% des élèves de 4^e année obtenaient plus de 70% à l'épreuve obligatoire de français tandis que les pourcentages se situent dans les 80 % en 6^e année.

MISSION, VISION, VALEURS

Mission :

Amener l'élève à s'épanouir en se dépassant au plan social et scolaire dans un milieu sain, dynamique et riche en expériences.

Vision :

Une école où nous cultivons le sentiment d'appartenance et le plaisir d'apprendre grâce à la collaboration entre adultes et élèves.

Valeurs :

Ouverture :

Nous accueillons l'autre tel qu'il est et nous sommes positifs face à la nouveauté et au changement.

Engagement :

Nous nous impliquons et nous collaborons avec constance et passion dans nos actions et nos apprentissages.

Civilité :

Nous sommes polis et avons une attitude respectueuse en suivant les règles établies.

Par ces valeurs, l'élève sera en mesure de relever des défis et en être fier. L'école accorde une grande importance à la collaboration des parents qui sont les premiers responsables de leur enfant. En multipliant les liens entre l'école et les parents par les bulletins d'information, les communications par téléphone et par courriel, la page Facebook et le site de l'école, tous les intervenants scolaires pourront mieux guider, outiller et soutenir l'élève dans son parcours scolaire pour sa réussite académique et son développement social.

ENJEUX · ORIENTATIONS · OBJECTIFS · INDICATEURS · CIBLES

Les orientations et les objectifs du projet éducatif sont en lien avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du CSSDN.

Enjeu 1 Engagement et mobilisation de tous

Orientation 1 Améliorer le rendement scolaire des élèves en misant sur le rehaussement des compétences du personnel.

Objectifs	Valeurs de départ	Cibles	Indicateurs	Échéance
À l'échéance du projet éducatif, la proportion d'élèves en réussite aura augmenté (taux de réussite au-dessus de 70 %).	Juin 2023 : 61,6%	81,63%	Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4^e année	Juin 2027
	Juin 2023 : 83,7%	86,67%	Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 6^e année	Juin 2027
	Juin 2023 : 81,6%	84,63%	Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de 6^e année en écriture	Juin 2027
	Juin 2023 : 89,8%	91,30%	Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Résoudre), 6^e année	Juin 2027
	Juin 2023 : 79,6%	85,59%	Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Raisonner), 6^e année	Juin 2027

Enjeu 2 Milieu sain et sécuritaire

Orientation 2 Assurer la qualité des pratiques pour favoriser un milieu sain et sécuritaire.

Objectifs	Valeurs de départ	Cibles	Indicateurs	Échéance
À l'échéance du projet éducatif, la moyenne de l'engagement et de l'attachement au milieu des élèves aura augmenté.	Juin 2023 : 83%	85%	Moyenne de l'engagement et de l'attachement au milieu (SÉVEQ)	Juin 2027

Principaux moyens et stratégies à mettre en œuvre par orientation

Orientation 1 Améliorer le rendement scolaire des élèves en misant sur le rehaussement des compétences du personnel.

D'ici juin 2027,

- Implanter les équipes collaboratives (CAP) (référence PEVR) par équipe degré et mixte.
- Mettre en place un outil diagnostique en lecture s'appuyant la recherche (référence PEVR).
- Mettre en place un outil diagnostique en écriture s'appuyant sur la recherche.
- Mettre en place un programme en conscience phonologique s'appuyant sur la recherche (référence PEVR).

Orientation 2 Assurer la qualité des pratiques pour favoriser un milieu sain et sécuritaire.

D'ici juin 2027,

- Utiliser la plateforme Moozoom pour une meilleure maîtrise des compétences socioémotionnelles (réduction des comportements à risque, transforme le potentiel et améliore la santé mentale des jeunes).
- Utiliser le référentiel sur le bien-être de l'élève (référence PEVR).
- Réaliser un plan de lutte contre la violence.
- Implanter la plateforme Mozaik au sein de l'équipe école afin d'assurer le monitoring.

Les moyens peuvent s'ajuster à chaque année, au besoin, par l'équipe-école.

Étape 3

TRANSMISSION ET DIFFUSION DU PROJET ÉDUCATIF

Nous tenons sincèrement à remercier tous les acteurs ayant participé à l'élaboration du projet éducatif : élèves, parents, membres du personnel, partenaires et représentants de la communauté. C'est grâce à votre engagement et participation que nous sommes fiers de déposer un projet éducatif concerté qui nous amènera à travailler ensemble pour la réussite de nos élèves.

Comme stipulé dans la *Loi sur l'instruction publique*, le projet éducatif de l'établissement doit s'harmoniser avec la période couverte par le plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire des Navigateurs. Aussi, le projet éducatif de l'établissement s'échelonnera du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2027. Il entrera en vigueur dès sa publication.

Étape 4

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

À cette étape, il s'agit de convenir avec l'équipe-école des moyens qui seront priorisés pour atteindre les objectifs et les cibles établis. Des outils de suivi de gestion seront utilisés afin d'observer périodiquement les progrès.

Étape 5

REDDITION DE COMPTES

La reddition de comptes est la dernière étape de la gestion axée sur les résultats. Les directions des établissements ont convenu, avec le Centre de services scolaire, d'évaluer la progression du projet éducatif chaque année et de produire une reddition de comptes annuelle au plus tard le 30 octobre.

